



Frais de mission des CDD :

Economies sur le dos des précaires

Lundi 6 février, la direction a reçu les organisations syndicales représentatives de l'entreprise suite à une saisine sur le dossier des frais de mission, concernant uniquement les CDD.

Après un surréaliste débat sémantique sur la différence entre « frais de mission » et « indemnités de mobilité », la direction a fini par admettre que la drastique diminution des frais de mission était en fait une simple mesure d'économie financière, sur le dos des précaires, bien évidemment !

Face aux arguments du SNJ et de la CFDT, la direction a accepté du bout des lèvres de revoir sa copie et proposé un autre rendez-vous, dans une dizaine de jours.

Mais cette même direction a refusé de mettre en place un moratoire en attendant que les négociations aboutissent, ce qui en dit long sur sa bonne volonté.

Le SNJ n'acceptera jamais la mise en place de mesures discriminatoires vis-à-vis des précaires et engagera toutes les actions, y compris celle de faire dire le droit, pour que France Télévisions respecte les CDD et les intermittents.

Paris, le 7 février 2017